



**HAL**  
open science

# Compte-rendu: R. Kent Newmyer, *The Treason Trial of Aaron Burr. Law, Politics, and the Character Wars of the New Nation*

Emmanuelle Perez Tisserant

► **To cite this version:**

Emmanuelle Perez Tisserant. *Compte-rendu: R. Kent Newmyer, The Treason Trial of Aaron Burr. Law, Politics, and the Character Wars of the New Nation. Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 2016, pp.237-239. 10.3917/rhmc.631.0237 . halshs-01888944

**HAL Id: halshs-01888944**

**<https://shs.hal.science/halshs-01888944>**

Submitted on 25 Oct 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

R. Kent Newmyer, *The Treason Trial of Aaron Burr. Law, Politics, and the Character Wars of the New Nation*, Cambridge University Press, 2012, xiv+ 226 p., ISBN 978-1-107-60661-6

Compte rendu rédigé pour la RHMC, 2016/1 (63/1) par Emmanuelle Perez Tisserant

Peu connu en France, le procès d'Aaron Burr est une cause célèbre outre-Atlantique. L'accusé en était le premier vice-président de Thomas Jefferson, qui dut quitter Washington en disgrâce après avoir tué en duel Hamilton. Parti comme d'autres se refaire dans l'ouest, ses entreprises inquiétèrent suffisamment pour que Jefferson le déclarât coupable de trahison et le fît juger à ce titre ; il fut acquitté, mais aujourd'hui les historiens sont toujours divisés sur la nature de la « conspiration », même si on s'accorde sur le fait que Burr ne cherchait pas à pousser l'ouest à la sécession mais simplement à promouvoir l'indépendance des colonies espagnoles en Amérique du nord au profit des États-Unis. Le procès qui eut lieu en 1807 mit face à face le président, son ex-vice-président et celui qui allait devenir un célèbre président de la Cour Suprême des États-Unis, John Marshall. L'auteur de cet ouvrage R. Kent Newmyer est d'ailleurs un historien du droit spécialiste de Marshall.

Le procès de Aaron Burr est un bon observatoire de la jeune république américaine non seulement parce qu'il met en scène quelques uns de ses brillants personnages mais plus profondément par l'accusation elle-même, celle de trahison, cette offense au nationalisme qui est aussi un objet légal. La gravité des peines encourues implique aussi des responsabilités de la part de la justice pour protéger les citoyens innocents. Le crime de trahison est issu des lois britanniques que les Américains doivent s'appropriier et adapter. Le procès est donc l'un des lieux où se forge la nouvelle nation par le biais du droit.

Le procès montre aussi des aspects centraux, d'après l'auteur, de la culture et des pratiques politiques de l'époque : il est l'occasion de la formation d'un espace public local et national et démontre le rôle commun des juges et des avocats dans la fabrique de la loi.

Le livre ne fait pas le récit intégral du procès, bien qu'il ait une dimension chronologique. L'ouvrage comprend une chronologie.

Le premier chapitre, consacré aux événements qui mènent au procès de Burr, a pour objectif de comprendre l'investissement de Jefferson dans ce procès, en particulier pourquoi il déclare Burr un traître avant qu'il ait été jugé. Newmyer rend compte du processus de décision présidentiel à partir de ce que savait Jefferson, de son rapport à ses sources et de la relation entre les deux hommes. Jefferson agit non seulement pour protéger la jeune république, ou par vengeance, mais aussi parce que Burr prétendait mener sa propre politique étrangère, comme s'il était président. Newmyer voit également dans l'intervention de Jefferson un moyen de compenser la faiblesse de l'État fédéral.

Le deuxième chapitre traite d'un procès précédant celui de Burr et concernant deux de ses complices présumés. Il se focalise cette fois sur la relation entre le président Jefferson et le juge de la Cour suprême John Marshall, la concurrence qu'ils incarnent entre les pouvoirs exécutif et judiciaire ; les juges ont un rôle crucial de gardien de la Constitution et des libertés. Ce premier procès est important parce qu'il met en évidence la faiblesse des preuves concernant la conspiration présumée et donc de la position du président et parce qu'il met la définition de la trahison au cœur du débat judiciaire, tout en n'en donnant qu'une définition ambiguë.

L'auteur en vient ensuite au procès d'Aaron Burr en tant que tel. Il en analyse la dimension publique, voire populaire – le titre du chapitre parle de « théâtre juridique ». Il ne se contente pas de décrire l'audience comme représentation, mais fait une sociologie du public, dans la cour comme en dehors, dans la ville de Richmond. Le procès a aussi un retentissement national, non seulement du fait du rôle de la presse, mais parce que le procès a pour objet la nation et le patriotisme, des notions à la portée de tout citoyen, et qu'il implique le président. Si Burr a déjà été confronté à des jurys, souligne l'auteur, être jugé à Richmond est différent d'être jugé dans l'ouest.

Le quatrième chapitre et le suivant contiennent le cœur de l'ouvrage, la manière dont le procès de Burr est l'occasion de donner une définition de la trahison propre aux États-Unis. Cette définition tire ses origines de la loi britannique mais il s'agit de statuer si c'est une définition restreinte ou une définition élargie qui sera adoptée. Dans le premier cas, seuls les faits de guerre doivent être condamnés ; dans le deuxième, l'intention et la préparation tombent aussi sous le coup de la loi. Or de cette définition dépend aussi la nature des preuves susceptibles d'être exposées au jury et donc de le convaincre.

Les avocats de la défense plaident pour une interprétation restreinte, selon eux plus républicaine ; en effet, la doctrine de la trahison élargie, « par construction » (*constructive*), a historiquement permis aux gouvernements britanniques d'éliminer des opposants. Or l'accusation, qui ne dispose que de preuves indirectes, a besoin d'une définition élargie. Le procès est de nouveau un théâtre, l'auteur s'efforçant de rendre « la dynamique » du procès en présentant formation, stratégie et performance de chacun des avocats.

Le cinquième chapitre se focalise sur la manière dont John Marshall mène le procès, à une époque où il n'est pas encore ce grand juriste reconnu aujourd'hui. Il est clair pour tous que Marshall est un opposant à Jefferson : Marshall doit faire preuve de sa neutralité sans céder ni à son penchant personnel ni à la pression présidentielle. Dans ce chapitre où il est question de « juger le juge », Newmyer fait le bilan de ses choix parfois jugés partisans, notamment par les jeffersoniens. Newmyer défend que Marshall avait de solides raisons légales, et non politiques, de prendre la plupart de ces décisions. Les arguments de Marshall en faveur d'une définition restreinte de la trahison sont pour lui une démonstration de son talent de juriste, apte à « donner chair » à la constitution. Pour le juge, le cas de Burr étant douteux, il est préférable de ne pas le condamner pour trahison, charge au pouvoir législatif de définir un crime correspondant. Ce procès est bien l'occasion pour les avocats et le juge de « faire la loi » à partir de sources vagues et contradictoires organisées en arguments sur un cas précis.

Le livre s'achève ainsi sur le tribut de Newmyer à Marshall, sa capacité à sortir la loi du chaos d'un procès si politique. Contre les interprétations partisans de ce procès, il plaide pour que soit pris au sérieux le raisonnement juridique. Pour l'auteur, Marshall a dépolitisé l'accusation de trahison par sa décision dans le procès de Burr. Le juge est un modèle à suivre dans un contexte de pression de l'exécutif face aux menaces de la guerre (et aujourd'hui, du terrorisme). Dans ce cadre de pensée, le rôle des jurys est clairement minoré.

Newmyer est un brillant historien et sa reconstitution à la fois des processus légaux et des choix et stratégies des acteurs est remarquable. Pour autant, cet ouvrage fait parfois figure de collection de développements un peu disparates sur son objet, bien que l'auteur ait tenté de les réunir par le sous-titre « la loi, la politique et les guerres de personnalité de la nouvelle nation ».

Il intéressera cependant tout historien de la jeune république américaine. Il donne des pistes pour ramener l'histoire du droit au cœur de l'histoire des États-Unis : ce livre pourra alors servir, malgré ses développements parfois techniques, d'introduction à l'histoire légale de la jeune république à ceux qui y seraient plutôt venus pour Jefferson, l'histoire de l'Ouest américain ou des relations avec l'Espagne. La taille raisonnable du livre s'avère un atout dans cette perspective.